

Fin des véhicules diesel et essence : réaction de la Ville de Paris

Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique et solidaire, a annoncé en juillet lors de la présentation de son plan Climat, qu'il vise la fin des véhicules diesel et essence en France d'ici 2040.

Cet objectif du gouvernement concerne l'ensemble du territoire français, zones rurales incluses. Si l'on veut qu'il soit atteint, cela implique que la sortie du diesel et de l'essence intervienne plusieurs années avant en zone urbaine, et en particulier dans les grandes villes.

Dans le cadre de l'élaboration de son nouveau plan climat air énergie territorial, la Ville de Paris va donc inscrire un objectif de fin du diesel sur son territoire en 2024 et de l'essence en 2030. Ce cap tient compte de façon pragmatique de l'évolution de plus en plus rapide du secteur des transports ces dernières années.

Le développement des véhicules électriques s'accélère, comme en témoigne les annonces récentes de plusieurs constructeurs. L'offre de transports en commun se renforce, y compris en grande couronne, avec les chantiers du Grand Paris Express en cours de réalisation. La part du vélo et de l'ensemble des mobilités douces progresse considérablement.

Cet objectif n'est en aucun cas formulé dans le plan climat comme une "interdiction" à horizon 2030, mais bien comme une trajectoire qui semble à la fois crédible et soutenable. Pour y parvenir, Paris compte sur le développement des alternatives et le renforcement des aides financières incitant les particuliers et les professionnels à acheter des véhicules propres.

Des échanges avec les constructeurs automobiles vont se poursuivre dans les prochains mois, notamment dans le cadre du C40, pour les associer pleinement à cet objectif.